AR Prefecture
043-200073401-20220915-2022094-DE
Reçu le 27/09/2022
Publié le 27/09/2022

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022.094**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 08/09/2022

Membres en exercice : 43 présents / 30 Votants : 35 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 35

SEANCE du 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 15 Septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente de la commune de Lantriac.

Membres présents : Abrial Raymond, Aliary Jean-Pierre, Arcis Michel, Aubry Alexandre, Bourdelin Didier, Bresselle Pierre, Brun Philippe, Cabanes François, Chabannes Fabien, Chaize Fernand, Chalendard Bernard, Chambon Jean-Luc, Chorliet Christian, Defay André, Delmas Francis, Devidal Joël, Fargier Jean-Marc, Gentes Laurent, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Maute Annie, Palhier Emmanuel, Pons Jean-Pierre, Ribes Michel, Romieu Hervé, Roudil Aymeric, Sabatier Jean-Pierre, Sagueton Stéphane, Veysset Marie-Christine, Vilard Serge.

Procuration de Bonnet Raphaël à Pierre Bresselle, de Laurence Bonnet-Dessalces à Annie Mauté, de André Ferret à Jean-Pierre Sabatier, de Daniel Behar à François Cabanes, de Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Pierre Bresselle

OBJET : CONVENTION GRANDIR EN MILIEU RURAL 2022-2025. MSA

Jusqu'en 2020, l'accompagnement de la MSA auprès de la petite enfance/enfance jeunesse s'effectuait à travers les contrats enfance jeunesse, dispositif adossé à celui des CAF.

La MSA propose désormais une nouvelle offre de partenariat avec les collectivités. Cette offre, intitulée « Grandir en milieu rural » (GMR) a pour objectif de répondre aux besoins prioritaires des familles agricoles et rurales dans le champ de l'enfance jeunesse par le biais d'un dispositif de contractualisation avec les thématiques cibles suivantes : l'accueil du jeune enfant, les loisirs/vacances, la parentalité, le numérique et la mobilité.

L'offre GMR propose un soutien financier sur deux niveaux d'intervention. La contractualisation proposée se compose donc de 2 volets :

- Un volet opérationnel, permettant d'apporter un soutien technique et financier à la mise en œuvre d'actions et projets.
- Un volet pilotage, afin de contribuer à la définition stratégique des orientations ou d'apporter les moyens de coordination nécessaires à sa mise en œuvre.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, mandate le Président pour la signature de la convention à intervenir, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Le Président, Jean-Marc Fargier,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

COMMUNES MEZENC LOIRE MEYG